



Liminaire CAP du 13/06/2019

Monsieur Le Président,

L'objectif du gouvernement : supprimer 50 000 emplois dans la Fonction publique d'État d'ici 2022 dont 18 000 à 25 000 rien que pour la DGFIP. Comme dans le même temps, 16 000 collègues partiraient à la retraite, ce sont donc entre 2 000 et 9 000 agents qui se retrouveraient sans mission, sans résidence, sans chaise !

Comment ? En externalisant, en privatisant, en supprimant des missions, en accentuant la dématérialisation.

Cerise sur le gâteau : le Préfet aura la mainmise sur les fonctions supports (budgets, logistique, informatique, RH), mais sera aussi partie prenante en matière d'exercice des missions et d'allocation des moyens d'organisation structurelle. Et c'est bien la première fois de l'Histoire qu'un directeur général abandonne ses prérogatives aux préfets sans essayer de les défendre.

Et tout est prêt pour que les agents subissent la réforme des règles d'affectation à la DGFIP et la mise en place de la rémunération au mérite, formidable outil de chantage à la mobilité forcée.

D'autant que la loi Fonction publique prévoit notamment la fusion des CT et des CHS-CT comme dans le privé, la fin de l'avis des CAP sur les mutations et mobilités et le dialogue social traité par ordonnance (pas de débat : le pouvoir tranchera seul)

Au final, les agents n'en peuvent plus et sont exaspérés. Pour preuve, un agent sur quatre était en grève le 9 mai, soit le plus fort taux dans la Fonction Publique. Sur les CIS un agent sur deux était en grève ce qui montre bien l'inquiétude de nos collègues sur l'évolution des plateformes. Le Ministre Darmanin soutient que les fonctionnaires qui ne font pas grève approuvent les mesures prises par le gouvernement les concernant. S'il en est si sûr, qu'attend-il pour organiser un référendum interne sur ce sujet ?

S'agissant de cette CAPL, Solidaires Finances Publiques n'a eu de cesse de dénoncer l'entretien professionnel.

L'entretien est un dialogue tronqué, les appréciations subjectives exacerbent les questions comportementales, ainsi que le profil croix qui devient l'arme absolue de la pression managériale, c'est plus que jamais l'arbitraire qui trouve sa place dans l'évaluation individuelle.

Pour Solidaires Finances Publiques, le tableau synoptique doit permettre aux agents d'avoir tout au long de leur carrière une vision synthétique, objective et précise de leur valeur professionnelle.

Nous constatons cette année encore que trop de profil croix sont en décalage avec la réalité des connaissances et des compétences des agents.

Les élus de Solidaires Finances Publiques attendent de la transparence et réaffirment que tous les agents, quels que soient leurs services d'affectation, doivent être traités à l'identique.

Solidaires Finances Publiques attend de cette CAPL un examen attentif des situations évoquées.

La suppression du recours national en tant qu'instance de dialogue social laisse une trop grande latitude aux directeurs locaux.

C'est pourquoi Solidaires Finances ne s'interdira pas, dans certaines situations, d'interpeller la Direction Générale si la décision prise au niveau local entraîne des conséquences graves sur la santé physique et psychologique des agents.

Merci de votre attention,